



Mairie d'UTTENHEIM

6, rue Principale

67150 UTTENHEIM

Tél : 03.88.98.04.12

Fax : 03.90.29.32.80

E-mail : uttenheim.mairie@wanadoo.fr

Site Web : www.uttenheim.fr

Facebook: Commune de Uttenheim



Permanences

Mardi de 8 H à 10 H

Jeudi de 17 H à 19 H



La parole est à l'Adjointe au Maire

Déjà une année de mandat pour notre équipe !

Une année durant laquelle nous nous sommes retrouvés dans un très long tunnel, mais je garde l'espoir que nous en verrons bientôt le bout et que soleil et ciel bleu réapparaîtront !

Il est encore difficile de nous projeter dans l'avenir et donc d'organiser des grosses manifestations, mais nous réfléchissons et travaillons de manière à prévoir des événements en extérieur.

Je profite de ces quelques lignes pour remercier l'ALC qui, avec son jeu de piste, a rencontré un énorme succès durant le week-end de Pâques. Au vu des commentaires laissés sur notre page Facebook, je pense qu'ils ont réussi à « remonter le moral des troupes ».

Je tire mon chapeau également aux associations de notre village qui ne baissent pas les bras, et qui s'adaptent aux conditions sanitaires, afin que leurs membres et adhérents puissent continuer un minimum d'activités. Merci à vous pour votre dévouement !

Un grand bravo aussi à tous nos concitoyens. Notre village étant très peu impacté par la COVID 19, cela signifie que vous restez vigilants, et que les gestes barrières sont bien appliqués. Ne lâchez pas prise ! Les plus anciens ont pu être vaccinés mais nous sommes encore nombreux à attendre ces petites doses miracles.

Je reste à la disposition et à l'écoute de chacun d'entre vous (séniors, ados, personnes isolées, associations....), alors n'hésitez pas à prendre contact en cas de besoin.

Par ailleurs, en tant que Présidente de l'Amicale des Donneurs de Sang, je rappelle que notre prochaine collecte de sang aura lieu le lundi 10 mai. Pour ceux qui sont en âge de donner, faites un beau geste, pensez à ces nombreux malades qui ont besoin de nous : « je donne mon sang, je sauve des vies 😊 »

Prenez soin de vous, de vos familles, et n'oubliez pas de dire « je t'aime » à ceux que vous aimez 😊.

Violaine MAGRIT

QUELQUES CHIFFRES CLES



Compte administratif 2020

Lors de la réunion du 22 mars dernier, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le **Compte Administratif 2020**, conforme au Compte de Gestion de la Trésorerie, qui correspond aux dépenses et recettes réalisées au cours de l'année écoulée.

Principales dépenses d'investissement effectuées :

Par l'ancienne équipe municipale :

Mise en place d'ampoules LED pour l'éclairage public
Réseau d'eau potable Impasse du Riestel
Eclairage public dans la Rue du Lin

Par la nouvelle équipe municipale :

Voirie Rue du Château
Réparation des cloches de l'église
Mise en souterrain des réseaux d'électricité et de téléphone Impasse du Riestel

FONCTIONNEMENT

Dépenses réalisées 308 219,35 €
Recettes réalisées 372 816,13 €

INVESTISSEMENT

Dépenses réalisées 112 439,09 €
Recettes réalisées 61 260,11 €



Résultat de l'exercice : 13 417,80 €
Excédent global cumulé : 83 271,80 €



Budget primitif 2021

Le **Budget Primitif 2021** a été adopté à l'unanimité.

La section de **fonctionnement** est en équilibre pour **429 000 €**, et en **baisse de 10 % par rapport à 2020**.

La section d'**investissement** est en équilibre pour **294 000 €**.

Le remboursement annuel d'emprunt s'élève à 52 700 €, et le capital restant dû au 1^{er} janvier est de 384 600 €.

A nouveau pour cette année 2021, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux de vos impôts locaux.

Travaux d'investissement budgétés pour 2021 :

Reconstruction du mur du cimetière 2 ^e tranche :	36 000 €
Révision du PLU a compte :	15 000 €
Réparations de voirie et signalisation :	18 000 €
Fourgonnette d'occasion :	7 000 €
Rénovation et renouvellement mobiliers de la mairie :	13 000 €
Acquisition de tableaux interactifs pour l'école :	6 000 € subventionné à 65 %

D'autre part, le Syndicat des Eaux va entreprendre des travaux de remplacement du réseau d'eau potable Rue Principale au cours de l'année.



Vous l'avez reconnu ?

Petite surprise pour notre conseiller municipal Gilles PRECHEUR après avoir passé la bague au doigt de Lidiya le 20 février. Ce n'est pas une manifestation de gilets jaunes, mais les membres du conseil qui ont fait une pause pendant leurs travaux de réaménagements floraux pour les accueillir à l'issue de la cérémonie. Tous nos vœux de bonheur à eux.

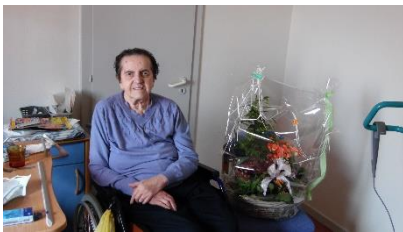


Joyeux anniversaire pour 85 années

Marie SUR

Roger FRITSCH

Odile ROSENZWEY



Don du sang
10 mai

Ramassage de
vieux papiers
22 mai



ELECTIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES

20 ET 27 JUIN

Dans le cadre des prochaines **élections régionales et départementales** qui se dérouleront les **20 et 27 juin 2021**, nous vous informons que l'inscription sur la liste électorale n'est pas automatique, sauf pour les jeunes de 18 ans qui sont inscrits d'office. Les nouveaux habitants sont tenus de faire la démarche personnellement :

- soit en s'inscrivant en mairie **au plus tard le vendredi 7 mai à 12H**
- soit en ligne sur : <https://www.service-public.fr/> **jusqu'au 14 mai inclus**

En cas de doute, vous pouvez également vérifier votre inscription sur ce site ou en nous contactant.

Compte-tenu de la circulation toujours active du virus, nous vous remercions de respecter les horaires d'ouverture au public pour vos démarches en mairie, et de privilégier, dans la mesure du possible, les contacts par téléphone ou par mail, qui figurent en en-tête du présent bulletin.

LE SECRETARIAT SERA FERME POUR CONGES DU 10 AU 14 MAI INCLUS



Nos amis les toutous

Les plaintes se multiplient concernant les crottes de chien. Pensez aux autres piétons !!! Pour ramasser : « **se baisser n'est pas s'abaisser** ». Merci de veiller également à tenir vos chiens en laisse.

Jardinage



Vous êtes à la recherche d'un petit espace pour jardiner ? La commune peut mettre à disposition un petit bout de terrain derrière l'église pour les amateurs. Merci de vous signaler en mairie.

Conteneurs de tri



L'installation des conteneurs rencontre un vif succès, et nous vous remercions pour le tri de vos déchets. Il peut malheureusement arriver que les bennes soient pleines, il est donc impératif d'éviter de mettre les déchets à côté afin qu'on ne les retrouve pas dans la nature.

Autorisations d'urbanisme – abri de jardin

Les abris de jardin sont soumis à déclaration préalable en dessous de 20 m². Au-delà, un permis de construire est nécessaire. Les constructions dont la hauteur est inférieure à 12 mètres et qui n'excèdent pas 5 m² de surface de plancher sont dispensées de toute formalité. Les abris de jardin sont exonérés de la part communale de la taxe d'aménagement.



Informations diverses



CABINET INFIRMIERE A DOMICILE DE WESTHOUSE Tel : 06.25.92.06.47

- ❖ **Démarchages frauduleux** : régulièrement des personnages se faisant passer pour des agents des UME ou autres sillonnent les communes. Nous vous incitons à la plus grande prudence.
- ❖ La Communauté de Communes du Canton d'Erstein a signé une convention en 2019 avec le Département du Bas-Rhin pour la mise en œuvre du **dispositif de sauvegarde et de valorisation du patrimoine**. Ce dispositif d'aide financière et technique est destiné aux propriétaires privés, aux bailleurs, aux associations dans le cadre de la **réhabilitation de leur bâti**. Pour toute demande, s'adresser à la Communauté de Communes au 03.88.74.50.00
- ❖ Une **ligne d'écoute et de soutien aux personnes âgées et aux aidants** fragilisés par la crise sanitaire est mise en place par la Collectivité Européenne d'Alsace : **03 88 76 60 50** LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI DE 9H À 18H
- ❖ **Le plateau Médiation Familiale 67**, propose un accueil à destination des familles qui peuvent être confrontées à **des conflits** liés à la séparation et au divorce, à des conflits d'ordre intergénérationnel ou liés à la perte d'autonomie d'un proche, etc... L'intervention d'un tiers professionnel peut parfois être nécessaire pour **rétablir un dialogue** et trouver des solutions adaptées aux besoins de chacun. La gestion de ces conflits peut éviter l'enlisement et la rupture des relations intrafamiliales.

☎ : 03.88.21.13.99 ✉ contact67@mediation-familiale.eu @www.mediation-familiale.eu